PRESENTATION DU PROJET

LE PROJET CONSISTE EN LA CREATION D'UNE UNITE DE METHANISATION AGRICOLE SUR LA COMMUNE DE TERGNIER.

LE PROJET PREND PLACE SUR LA PARCELLE AH 0102 SITUEE DANS LA ZONE ECONOMIQUE STRATEGIQUE DU PAYS CHAUMOIS ET DANS LA ZONE UZ DU PLU DE TERGNIER.

LE DECOUPAGE DE LA PARCELLE PREVOIT UNE SURFACE FONCIERE DE 32 600 M²

LE PROJET EST RELIE A LA VOIE PUBLIQUE RUE ERNEST-ALEXANDRE GOUIN VIA DEUX ACCES TELS QUE MONTRES EN PLAN.

L'ACCES PRINCIPAL CONSTITUE L'ENTREE GENERALE DU SITE DONT L'ACCES EST CONTROLE PAR UN PORTAIL METALLIQUE RAL 6005 DE LARGEUR 6,00 M

L'ACCES DE SECOURS ET DE MAINTENANCE CONSTITUE UNE ENTREE SECONDAIRE NON CONTROLEE SUR LA RUE ERNEST-ALEXANDRE GOUIN

LE PROJET SE COMPOSE EN PLUSIEURS ELEMENTS PRINCIPAUX :

- UN ENSEMBLE DE 4 SILOS DE STOCKAGE DES MATIERES AGRICOLES DESTINEES A LA METHANISATION

- UN ENSEMBLE DE 3 CUVES DE METHANISATION ENCLOSES DANS UN VOLUME DE RETENTION DETAILLE DANS LE DOSSIER ICPE LIE AU PRESENT PERMIS

- UN ENSEMBLE CONSTITUE D'UNE TOITURE METALLIQUE ABRITANT LES TREMIES D'INCORPORATION DE MATIERES AUX CUVES, COUVERTE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

- UN BATIMENT DE BUREAUX EN REZ-DE-CHAUSSEE EN MACONNERIE ENDUITE (PROCHE RAL 9018) ET TOITURE MONOPENTE METALLIQUE

- UN ENSEMBLE D'ELEMENTS TECHNIQUES CONSTITUANT LE PROCESS D'EPURATION DU GAZ PRODUIT PAR LES CUVES DETAILLE DANS LE DOSSIER ICPE LIE AU PRESENT PERMIS

- UN SILO RECOLTANT LES MATIERES SORTANTES SOLIDES

- UN BASSIN RECOLTANT LES MATIERES SORTANTES LIQUIDES

- UN POSTE D'INJECTION DE GAZ DETAILLE DANS LE DOSSIER ICPE LIE AU PRESENT PERMIS

- UN ENSEMBLE DE BASSINS ET NOUES DE GESTION, RECUPERATION, TRAITEMENT ET ECOULEMENT REGULE DES EAUX DETAILLE DANS LES NOTICES ICPE ET HYDRAULIQUES LIEES AU PRESENT PERMIS

UNE VOIRIE PRINCIPALE DE TYPE ENROBE DESSERT LES ELEMENTS SUS-CITES SELON LEURS BESOINS.

LA PERIPHERIE DU SITE SERA COMPOSEE D'UN TALUS ET D'UNE CLOTURE METALLIQUE GRISE PROCHE RAL 9006 EN SIMPLE MAILLE.

REGLEMENTATION URBAINE : PLU

UZ1 : SANS OBJET POUR LE PROJET

UZ2 : INSTALLATION D'ACTIVITE CLASSEE DE TYPE METHANISATION

UZ3 : DEUX ACCES LARGEUR >4M, ESPACES DE DEMI-TOUR POSSIBLES

UZ4 : RACCORDEMENT AUX RESEAUX, GESTION DES EAUX SUIVANT NOTICE HYDRAULIQUE

UZ5 : SANS OBJET

UZ6 : AUCUNE INSTALLATION A MOINS DE 10M DE L'ALIGNEMENT DES VOIES PUBLIQUES, RECUL DE 5M PAR RAPPORT AUX VOIES SECONDAIRES.

UZ7 : INSTALLATIONS ET BATIMENTS IMPLANTES EN RESPECT DE LA REGLE DE RECUL. EXCEPTION NECESSAIRE SANS INCIDENCE POUR LES FONDS RIVERAINS POUR LE POSTE D'INJECTION GAZ (PROXIMITE NECESSAIRE AU RESEAU DE DISTRIBUTION)

UZ8 : INSTALLATIONS ET BATIMENT IMPLANTES SELON LES EXIGENCES TECHNIQUES PROPRES AUX PROCESS

UZ9 : COS = 0.002

UZ10 : HAUTEUR MAXIMALE = 9,5M PAR RAPPORT AU NIVEAU TERRAIN FINI
HAUTEUR MAXIMALE = 9,8M PAR RAPPORT AU nIVEAU TERRAIN EXISTANT

UZ11 : LE PROJET A TENU A VALORISER EN PREMIER PLAN LES VOLUMES "NOBLES" DE L'UNITE DE METHANISATION.
AUSSI SONT MIS EN AVANT LES CUVES, LE TOIT EQUIPE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAiQUES ET LES BUREAUX : CE SONT LES FIGURES DE PROUE DU SITE. LES ELEMENTS MOINS ESTHETIQUES COMME LES MATIERES SORTANTES OU LES ELEMENTS TECHNIQUES ONT ETE AUTANT QUE POSSIBLE PLACES EN ARRIERE DE PARCELLE ET LEUR IMPACT VISUEL MINIMISE.

TOITURES : L'ABRI AURA UNE TOITURE VISIBLE A LONGUE DISTANCE POUR LA MISE EN VALEUR DE LA TOITURE PHOTOVOLTAIQUE

FACADES : ADOPTION DE TEINTES GLOBALES INDUSTRIELLES AUX COULEURS NON CRIARDES. BARDAGES METALLIQUES GRIS 9006 MAJORITAIRE, VERT 6005 POUR LES CUVES, ELEMENT SINGULIER DU PROJET.

CLOTURES : AMENAGEMENT DE CLÔTURES RIGIDES ET TALUS PAYSAGER TOUT LE LONG DE LA RUE ERNEST-ALEXANDRE GOUIN. AMENAGEMENT DE CLOTURE GRILLAGEE SIMPLE ET TALUS SIMPLE POUR LE RESTE DU SITE.

UZ12 : 2 PLACES DE STATIONNEMENT PREVUES POUR LE PERSONNEL POUR UNE SURFACE DE 65m² DE BUREAUX

UZ13 : AUCUN ARBRE DE HAUT JET EXISTANT SUR LA PARCELLE ESPACES VERTS = 32% DE LA SURFACE TOTALE DE LA PARCELLE

BANDE DE LARGEUR =14,5M D'ESPACE VERT TALUTE A L'ALIGNEMENT DE LA VOIRIE PUBLIQUE

UZ14 : COS = 0.002 SHON CONSTRUITE = 65m²

REGLEMENTATION URBAIN : REGLEMENT ZES

1 - TERRAIN :	SANS OBJET
2 - VOIRIE :	SANS OBJET
3 - ACCES AU LOT :	AMENAGEMENT DE DEUX ENTREES DE SITE COMPRIS BUSAGE ET REPRISE DES NOUES COMPRIS DEPLANTATION ET REPLANTATION DES ARBRES POUR GARDER LA LOGIQUE D'ALIGNEMENT ET LES RECOMMANDATIONS DE L'ARTICLE 10
4 - EAUX USEES :	RACCORDEMENT DEPUIS BORNE LA PLUS PROCHE
5 - EAUX PLUVIALES :	AMENAGEMENT SUIVANT NOTICE HYDRAULIQUE JOINTE AU DOSSIER
6 - EAU POTABLE :	RACCORDEMENT DEPUIS BORNE LA PLUS PROCHE
7 - ELECTRICITE :	RACCORDEMENT DEPUIS BORNE LA PLUS PROCHE
8 - GAZ :	SANS OBJET
9 - TELEPHONE :	RACCORDEMENT DEPUIS BORNE LA PLUS PROCHE
10 - ESPACES VERTS :	ARBRE A DEPLANTER POUR AMENAGEMENT DE L'ENTREE - ARBRE REPLANTE DANS LA LOGIQUE D'ALIGNEMENT DE LA ZES
11 - CLOTURES :	RESPECT PRESCRIPTIONS PLU

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
Ces documents sont la propriété exclusive d'OPUS project. Ils ne peuvent être utilisés sans son accord.

OPUS project AGENCE D'ARCHITECTURE

Maîtrise d'oeuvre :
Opus project
Immeuble Mach 3
ZA HORIZON 2000
Avenue des hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Maîtrise d'ouvrage :
EVOLIS BIOGAZ
Rue Ernest-Alexandre Gouin
02700 TERGNIER

200008
Création d'une unité de Méthanisation à TERGNIER

PC4 Notice

CE DOCUMENT EST UN PLAN DE PRINCIPE

28/04/2020
PC

Vue depuis la rue Ernest-Alexandre Gouin
Ech :

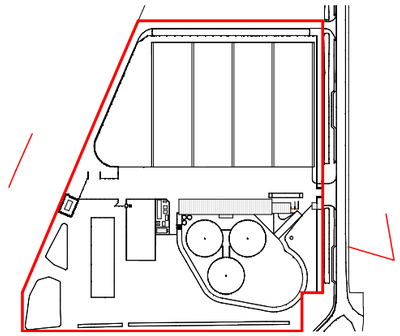

LOCALISATION VUES
Ech : 1 : 4000

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
Ces documents sont la propriété exclusive d'OPUS project. Ils ne peuvent être utilisés sans son accord.

OPUS project
AGENCE D'ARCHITECTURE

Maîtrise d'oeuvre :
Opus project
Immeuble Mach 3
ZA HORIZON 2000
Avenue des hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Maîtrise d'ouvrage :
EVOLIS BIOGAZ
Rue Ernest-Alexandre Gouin
02700 TERGNIER

200008
Création d'une unité de Méthanisation à TERGNIER

PC6 Insertion du projet dans son environnement 1 : 4000

CE DOCUMENT EST UN PLAN DE PRINCIPE

28/04/2020
PC